

Orléans : manifestation interpro pour le retrait de la contre-réforme de l'assurance chômage

RETRAIT DE LA CONTRE-RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE LES VENDREDIS DE LA **COLÈRE**

Le gouvernement a décidé de durcir les règles d'accès à l'indemnisation des privé.e.s d'emploi à partir du 1er juillet 2021. Ces règles concerneront principalement la durée du temps de travail nécessaire pour ouvrir des droits et le calcul du taux d'indemnisation :

• *Temps de travail :*

La durée du temps de travail minimum pour ouvrir des droits passera de 4 mois à 6 mois, sur une période de 24 mois au lieu de 28 mois.

• *Calcul du taux d'indemnisation :*

Le calcul du salaire journalier de référence, qui permet de déterminer le montant de l'allocation, est profondément modifié :

Avant : SALAIRES / NOMBRE DE JOURS TRAVAILLÉS

Après : SALAIRES / NOMBRE DE JOURS TRAVAILLÉS + **NOMBRE DE JOURS CHÔMÉS**

Conséquence (d'après les chiffres de l'Unedic) :

Plus d'un million de privé.e.s d'emploi, **plus particulièrement les travailleur.ses précaires**, verront leur allocation diminuer, jusqu'à **43 %**.

En pleine crise sanitaire, alors que nous sommes de plus en plus nombreux.ses à être privé.e.s d'emploi, et que les licenciements se multiplient, le gouvernement veut faire passer une réforme inique qui permettra de faire 3 à 4 milliards d'économies sur le dos des plus précaires, montant dérisoire au regard de celui de l'évasion fiscale estimé à plusieurs centaines de milliards d'euros !

MANIFESTATION INTERPROFESSIONNELLE

LE 2 AVRIL À 10h30

RENDEZ-VOUS SUR LE PARVIS DU THÉÂTRE D'ORLÉANS

code vestimentaire : **vêtements noirs ou gris**
et chacun.e avec son outil de travail

Ce que nous défendons,
nous le défendons pour toutes et tous !

#OccuponsPartout

